

ORDRE DU JOUR

1. Informations du Président et de la Vice-Présidente
2. Approbation du projet de compte-rendu de la réunion du Conseil de la Vie Universitaire qui s'est tenue le 16 octobre 2017
3. Bilan annuel du dispositif MUT@CAMP par Brigitte NOMINE, Vice-Présidente Stratégie Numérique
4. Évolution de l'offre de l'action sociale suite au contrôle URSSAF 2016 par Patrick MANGENOT, Sous-directeur du service de l'accompagnement des personnels - Direction des Ressources Humaines
5. Présentation de la Mission Égalité - Diversité et présentation du dispositif d'alerte et de traitement contre le harcèlement sexuel par Pascal TISSERANT, Vice-Président délégué Égalité – Diversité
6. Confirmation du Bonus Engagement Étudiant comme dispositif de reconnaissance de l'engagement étudiant pour l'obtention du diplôme (décret du 10 mai 2017) ;
Désignation des représentants du CVU appelés à siéger dans le Comité Bonus Engagement Étudiant :
7. Commission Handicap d'établissement : désignation d'un représentant du CVU appelé à siéger dans cette commission.
8. Présentation de la Direction de la Documentation et de l'Édition par Sylvie DEVILLE, Directrice adjointe
9. Conseil de la Vie Étudiante de la Métropole du Grand Nancy – complément : désignation d'un représentant étudiant pour le pôle Lettres – Sciences Humaines
10. Vie étudiante : FSDIE
 - 5^{ème} tranche de subventions aux associations et organisations étudiantes
11. Comité SAPIN
 - 4^{ème} répartition 2017 de soutien aux associations périphériques et initiatives

Accueil par le Président, et VP CVU

Démarrage à 14H

3 procurations

1. Informations du Président et de la Vice-Présidente

Plan étudiant

Le gouvernement a annoncé la suppression de la sécurité sociale étudiante (200 € par étudiant) et de faire porter un poids plus important sur la vie universitaire.

Il va être mis en place une contribution universelle pour « vie étudiante » pour tout étudiant non boursier, inscrit dans le supérieur, (cela concernera aussi les CPGE, BTS, écoles d'infirmière,..) Le CROUS sera l'organisme collecteur de cette contribution. Puis répartition pour l'établissement (FSDIE, Santé,...) avec un tarif modulé licence, master, doctorat. C'est une taxe et non plus un droit d'inscription ce qui permet que ce soit modulé (60€, 120€, 150€) On peut espérer que l'Université aura plus d'argent, notamment pour le FSDIE, ce qui est plutôt une bonne nouvelle.

La question qui se pose, c'est comment cette taxe va être collectée ? On peut supposer une convention in fine, avec le CNOUS ou les CROUS mais pour le moment on ne sait pas. Un point d'attention reste sur le sport, qui ne sera plus un droit optionnel comme avant. Est-ce que cela va changer le flux des étudiants qui viennent sur les activités de sport ? Il faudra y être attentif.

Il n'y a pas de problématique en local, avec le CROUS, avec qui on partage déjà beaucoup de choses. Par exemple une partie du FSDIE lui était reversée.

La santé sera une question importante où il nous sera demandé de faire des choses en plus et / ou de nous organiser différemment.

La loi va être votée en décembre et le décret d'application avant mars.

Contrat de site - Schéma de vie étudiante

Signature du contrat en juin.

Le PLES (pôle lorrain d'enseignement supérieur) n'existera plus.

A la place l'UL va contractualiser avec chaque acteur en Région

Dans le contrat on ne garderait plus que l'ICN et l'école d'architecture.

Il conviendra de déterminer les grands axes que l'on veut sur la vie étudiante. Le Président fait notamment référence au schéma de la vie étudiante qui existe en Champagne.

Caps'UL

L'association n'a pas forcément trouvé sa place au sein de l'Action sociale en faveur des personnels et il va falloir retravailler. Ce point sera évoqué plus loin par la VPE CVU.

FIPHP

L'action de l'établissement en faveur du handicap peut aussi se mesurer sur le versement du FIPHP qui est passé de 1,4 à 1 millions en 2017. Mais, à l'UL, on fait toujours le constat que tous les personnels ne se déclarent pas forcément.

Informations de la VP CVU :

Caps'UL

A l'UL, l'action sociale est gérée par la DRH, et les actions en direction des personnels et des étudiants sont portées par la DVUC (Evénements, culture, SUPAS,...) et par des Comités de site de la DLI.

Il y a également Caps'UL à destination des personnels

De plus, la Carte CEZAM, est payée par l'UL pour un coût de 8,5 € par carte.

Il y avait nécessité de clarifier, en interne et en externe, la situation pour éviter notamment les redondances de billetterie, surtout qu'il y aura en plus obligation de mise en concurrence sur la billetterie pour 2018, si UL choisissait de garder CEZAM.

Quelles sont les attentes des personnels ? De la convivialité ? Des sorties ? Une meilleure connaissance de l'agenda des activités proposées ?

Une première rencontre a eu lieu entre la VP CVU et la Présidente et le VP de l'association Caps'UL, pour une présentation des activités, des adhérents, du budget, de la répartition géographique des activités proposées, de leur difficulté, et de l'incompréhension des personnels.

Elles ont fait une analyse réaliste de la situation, exposant notamment leur difficulté à trouver des membres pour le bureau de l'association.

Elles ont également présenté le bilan d'une étude réalisée par des étudiants en master 2 de communication dont les conclusions sont :

- Option 1 : Caps'UL reste une association avec subvention UL plus importante
 - Option 2 : les activités sont intégrées comme axe du pôle d'actions sociales, mettant en œuvre plus de sorties et de manifestations ; le sport revenant au SUAPS.
- L'étude préconise également de prendre un prestataire de billetterie (comme CEZAM)

Un courrier a été adressé à Caps'UL le 16/11 marquant la volonté du Président de garder une association indépendante avec subvention de l'Université,

- Constat de la perte de ressources par Caps'UL depuis sa création.
- Demander le retour du sport au SUAPS signifie que c'est le SUAPS qui fait la mise en œuvre des activités proposées.
- Choix d'un prestataire extérieur de billetterie, mais l'UL pourrait subventionner le coût d'accès au service.
- Recours aux canaux de diffusion de l'UL

Suite à l'Assemblée Générale de Caps'UL, l'UL a reçu un courrier de la Présidente de l'association dans lequel elle rappelle que Caps'UL ne peut pas fonctionner sans salarié, qu'en conséquence l'association sera mise en veille, et surtout qu'elle n'est pas adaptée à la taille de l'UL (trop de composantes, trop éloignées, manque de motivation et d'investissement de beaucoup d'administrateur, trop de travail pour ceux qui s'en occupent...). Elle propose la création d'un service qui traite des activités de loisir, de culture et de sport pour tout le personnel.

Un rendez-vous est proposé le 6 décembre avec la VP CVU, la VU RHCT et la Directrice de Cabinet.

Question d'un élu : réel problème d'accès aux aides ou aux actions de l'UL envers les personnels de l'UL. Existe-t-il un document ?

Oui le guide de l'action sociale et le livret d'accueil des personnels.

Les guichets sont ouverts à la DRH et les organisations syndicales aident et orientent les personnels vers les aides d'urgence.

Logement étudiant

Toujours en tension à Metz. 24 étudiants sans logement en M1 de sociologie à Metz. Rencontre prévue à Metz entre le Directeur de l'UFR, la VP CVU, la VP RH. La situation préoccupe l'Etablissement quant à ses moyens d'action. Comment trouver des solutions d'urgence pour ces étudiants qui sont presque tous des étrangers ? Le Président va poser le problème avec Campus France, ce n'est pas possible de les autoriser à venir sans s'assurer de leur possibilité d'accéder à un logement.

Un élu étudiant demande pourquoi ce M1 en particulier ? Il doit y en avoir d'autres ?

Le Président répond que « les vannes de ce M1 ont été ouvertes », notamment en faveur des étrangers, avec une ouverture de 40 étudiants en plus.

Un élu étudiant ajoute qu'il semble que la Mairie de Metz ait fait un recensement et que 130 étudiants se seraient déclarés sans logement à Metz la semaine dernière.

Le Président répond qu'un enseignant de sociologie à Metz est très actif sur Faulquemont pour trouver des solutions d'urgence avec l'aide d'associations d'hébergement.

Les assistantes sociales signalent aussi des difficultés sur Nancy.

Journées de formations « faites la fête »

Lorraine Sud : 200 participants

Lorraine Nord : 57

Il faudrait améliorer la participation des personnels de l'UL, notamment à l'atelier que leur est réservé.

Un bilan complet sera fait en février 2018.

La formation des associations, c'est toute l'année dans les MDE.

Rencontre corps danse et handicap

Echanges entre des professionnels, des EC, des étudiants : 28 intervenants sur 2 jours, les 16 et 17 novembre, 112 Participants, 100 personnes présentes au spectacle.

Collaboration STAPS – DVUC – Mission Handicap.

Le 25 novembre est la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes.

Conférence le 28 novembre sur le Campus CLCH.

Et projection débat à Metz Hunting Ground.

Sport

Création d'une salle de fitness bien-être accessible aux personnels sur le site de Léopold, totalement équipée en lien avec le SUAPS.

A venir, la Course étudiante de la Saint Nicolas le 06 Décembre et une soirée dansante de Noël « Rock and Salsa party » le 05 décembre sur le site Lefebvre

Fêtes de Noël des personnels

02 décembre à Metz et 16 décembre à Nancy pour les enfants de 3 à 11 ans et chèques cadeaux pour les plus grands jusqu'à 16 ans.

2. Approbation du projet de compte-rendu de la réunion du Conseil de la Vie Universitaire qui s'est tenue le 16 octobre 2017

Le projet de compte rendu du CVU du 16 octobre est **approuvé moins une abstention et un non-votant.**

3. Bilan annuel du dispositif MUT@CAMP par Brigitte NOMINE, Vice-Présidente Stratégie Numérique

Cadre de Mut@acamp :

- Permettre une flexibilité pédagogique
- Intégrer des modalités pédagogiques différentes, comme la classe inversée
- Favoriser les pratiques collaboratives chez les étudiants et les enseignants.
- Développer le mieux vivre ensemble à l'université et impacter le plus grand nombre
- Susciter et donner le temps de la réflexion à tous

Démarche :

- La composante doit déclarer une intention de projet. 2 experts des domaines supports (patrimoine, pédagogie, vie universitaire,..) accompagnent la composante dans la rédaction du projet
- Soutenir la transformation pédagogique
- Développer une culture commune

Bilan de la vague 1

- 15 projets soutenus sur la vague 1 (1,2 millions d'euros)

AAP de la vague 2 :

- 11 projets retenus pour environ 760 000€

26 dossiers suivis au total, sur tous les Collégiums :

- aménagements de lieux de vie
- évolution d'espaces d'apprentissage
-

Plan de communication en cours (site web UL + Factuel) pour faire connaître les réalisations

Lancement de la dernière vague en cours pour le 17 décembre 2017, comité de pilotage en avril/mai 2018. (Pour un montant global de 600 000 €)

4. Évolution de l'offre de l'action sociale suite au contrôle URSSAF 2016 par Patrick MANGENOT, Sous-directeur du service de l'accompagnement des personnels - Direction des Ressources Humaines

Contrôle de l'URSSAF en 2016.

A la suite des observations, la Commission de Gestion d'Action Sociale des personnels s'est réunie et propose :

- La suppression des aides aux BAFA, à l'hébergement étudiant, à l'accès à un logement locatif
- Le maintien de l'aide à la rentrée sous forme du versement d'un bon d'achat et avec une baisse du plafond de ressources

Vote : Favorable - 3 ne prennent pas part au vote, 2 abstentions

5. Présentation de la Mission Égalité - Diversité et présentation du dispositif d'alerte et de traitement contre le harcèlement sexuel par Pascal TISSERANT, Vice-Président délégué Égalité – Diversité

La mission Égalité Diversité

Créer un environnement de travail qui ne réveille pas la discrimination (possibilité de visionner sur le canal U (UL) la leçon de discrimination)

Mise en place de la Mission égalité HF en 2013

Avril 2015 : création de la mission Égalité Diversité (sexe, âge, handicap, religion, orientation sexuelle,..)

Juillet 2017 : le délégué est nommé Vice-président

Les missions de la délégation sont :

- Promotion de l'enseignement et de la recherche
- Représentations extérieures : réseaux nationaux (par exemple la conférence des référents égalité) et internationaux
- Gestion du changement : diagnostic discrimination en 2017- synthèse des résultats disponible sur le site de la mission – formation des personnels – réseaux DADIE (126 personnels et 75 étudiants) campagne d'affichage UL contre le harcèlement sexuel

Le dispositif contre le harcèlement sexuel

Le harcèlement sexuel se caractérise par le fait d'imposer à une personne de façon répétée des propos ou des comportements à connotation sexuelle qui soit portent atteinte à sa dignité en raison de leur caractère dégradant ou humiliant, soit crée à son encontre une situation intimidante ou hostile (article 222-33 du code pénal).

Circulaire n° 2015-193 du 25/11/2015

La mission égalité propose, en lien avec les différentes composantes, des mesures d'accompagnement des victimes de HS.

Un travail a été initié par un groupe de pilotage (DVUC, DFOIP, RH et DAJ) en s'appuyant sur le vademecum réalisé par le CLASCHE et le Ministère

Mise en place d'un numéro de téléphone et une adresse unique vers une psychologue du travail et la déléguée aux conditions de travail de l'UL.

Des plans de communication et de formation vont être mis en place courant 2018 dès que le dispositif aura été voté.

Vote favorable à l'unanimité

6. Confirmation du Bonus Engagement Étudiant comme dispositif de reconnaissance de l'engagement étudiant pour l'obtention du diplôme (décret du 10 mai 2017) ;

Selon la loi du 27 janvier 2017 modifiant l'article L.611-9 du Code de l'éducation et le décret du 10 mai 2017, les universités doivent mettre en place un dispositif de reconnaissance des compétences, connaissances et aptitudes liées à l'engagement étudiant ; activité bénévole au sein d'une association, réserve militaire, sapeur-pompier volontaire, service civique...

La circulaire d'application n°2017-146 du 7 septembre 2017 (NOR : ESRS1723941C) conforte notre dispositif B2E.

Nos points forts :

- mis en place et reconnu par nos partenaires (AFEV, AS UL, DRE,...)
- jury central
- Triple correction des dossiers et réunion d'harmonisation

Le dépôt d'un dossier se fait en ligne b2e.univ-lorraine.fr et doit être accompagné de l'avis d'un tiers (en quoi a consisté l'engagement, quel temps y est consacré, quelles sont les compétences développées, quel est l'apport pour l'UL)

Les points de vigilance : ne pas le rendre obligatoire, il perdrait tout son sens, les DUT ne sont pas pris en compte par la circulaire mais en général les jurys des IUT de l'UL tiennent compte du b2e. Dans les écoles d'ingénieurs, ils ont déjà un dispositif (rencontre le 12/12 avec les directeurs des études des écoles)

La VP CVU rappelle qu'en principe les étudiants qui ont déposé un dossier reçoivent un mail les informant de leur note. De même, l'établissement est prévenu par mail. La VP CVU précise qu'il faut vérifier que les scolarités soient bien destinataires du mail.

Une élue étudiante demande à ce qu'un modèle type de lettre soit disponible sur le site afin que les tiers sachent comment le rédiger.

La VP CVU nous alerte également sur un changement dans les protocoles de jury cette année : le jury devra obligatoirement étudier toutes les demandes de bonus étudiant et se prononcer dessus.

La VP CVU nous informe également qu'une grille d'évaluation est en cours de rédaction.

Vote à l'unanimité sur la confirmation du b2e comme dispositif de reconnaissance de l'engagement étudiant.

Désignation des représentants du CVU appelés à siéger dans le Comité Bonus Engagement Étudiant :

- un personnel BIATSS ; sont candidats, Stéphanie Dap et Said Sendid

Après deux tours où les deux candidats sont à égalité, Said Sendid retire sa candidature. Stéphanie Dap est donc élue.

- deux personnels enseignants ou enseignants-chercheurs : Mohammed El Ganaoui – Isabelle Chevalot
- deux étudiants ; Clémence Didier et Vincent Fagnon

Favorable à l'unanimité

7. Commission Handicap d'établissement : désignation d'un représentant du CVU appelé à siéger dans cette commission.

Désignation d'un représentant du CVU appelé à siéger dans cette commission. Clémence Didier est candidate.

Favorable à l'unanimité

8. Présentation de la Direction de la Documentation et de l'Édition par Sylvie DEVILLE, Directrice adjointe

Point reporté.

9. Conseil de la Vie Étudiante de la Métropole du Grand Nancy – complément : désignation d'un représentant étudiant pour le pôle Lettres – Sciences Humaines

Est candidat, Martin Jacquet, étudiant en L3 Géographie.

Favorable à l'unanimité

10. Vie étudiante : FSDIE

5ème tranche de subventions aux associations et organisations étudiantes

Le FSDIE subventionne des associations dont les fonctions statutaires (Président, Trésorier, Secrétaire) sont assurées par des étudiants de l'UL.

Un co financement de 30% est demandé.

Le montant de la subvention est plafonné à :

- 4.000 € pour les projets de filières
- 12.000 € pour les projets transverses et inter-campus
- 2.000 € pour la sécurité, le gardiennage, le secourisme et la prévention durant les manifestations

Sommes forfaitaires accordées selon le type de projet :

100 € dossiers type 4L trophy

- 250 € par équipe et par char aux « 24 heures de stan » ou « aquacités »
- 10 € par participant pour le transport dans le cadre d'un projet (plafonné à 500€)
- 100 € par participant pour les week-ends de formation avec un nombre participants annuels plafonnés à 20.

Bilan de la 5^{ème} session :
38 dossiers déposés et 3 refusés, 30 abordés à hauteur de la demande.
Dépenses : 31 292 €

Le VP étudiant rappelle qu'une révision des critères du FSDIE est prévue pour 2018, que les dates des 3 prochaines sessions sont en préparation et que la proposition d'inviter des associations expertes au CT est maintenue.

Favorable à l'unanimité

11. Comité SAPIN

4ème répartition 2017 de soutien aux associations périphériques et initiatives

3 demandes pour un montant total de 4 300 €
Favorable à l'unanimité

Vos élues au CVU :

Stéphanie Dap

Anne Laplace-Chassard